



COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES
& DES ELEVAGES MARINS D'AQUITAINE
Service « Suivi des Pêches Régionales »
12 Quai Pascal Elissalt
64500 CIBOURE
☎ 05.59.47.04.00
☒ 05.59.47.47.10
Email : crpmem@peche-aquitaine.com
Site internet : www.peche-aquitaine.com

Ciboure, le 10 juin 2009

Conjoncture régionale : Secteur des pêches maritimes 1^{er} semestre 2009

Les faits marquants du premier semestre :

Des difficultés à valoriser la production :

En ce début d'année, la crise économique a particulièrement touché le secteur des pêches. Alors que les charges des professionnels n'ont pas diminué, les prix de vente des produits de la mer ont chuté, et ce même pour des espèces phares et de grande qualité comme la sole d'Arcachon ou le merlu de ligne de St Jean de Luz.

Ce contexte a conduit la filière à s'interroger sur de nouvelles façons de valoriser sa production. De nombreuses réunions, en région comme dans toute la France, se sont penchées sur la commercialisation et la valorisation de ces produits.

Face à ces difficultés, certains pêcheurs ont choisi de vendre directement une partie de leur production au consommateur, également appelée « vente à la table ». Des tables de vente existent déjà à Capbreton, et Bayonne depuis plusieurs années, et plusieurs ont été installées sur le port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.

En Aquitaine, suite au questionnement des professionnels, le CRPMEM a organisé une table ronde intitulée « Comment mieux vendre les produits de la pêche d'Aquitaine ? » le 27 mars 2009 à Saint Jean de Luz. Cette table ronde a permis des discussions entre les différents maillons de la filière, en mettant en contact mareyeurs, pêcheurs, poissonniers, transformateurs, organisations professionnelles, mais également les collectivités locales... La volonté des professionnels de poursuivre ce chantier de réflexion à l'échelle régionale a conduit le CRPMEM à lancer le projet Cap Pêche Aquitaine. Il se déroulera en 2009, et devrait aboutir en fin d'année à l'élaboration d'une stratégie pour une gestion plus rationnelle de la mise en marché des produits de la mer. La filière aquitaine est aujourd'hui consciente qu'elle doit évoluer pour continuer à exister, et ses professionnels sont prêts à travailler ensemble dans ce but !

Les élections des représentants professionnels ont eu lieu :

Jean Michel Labrousse a été élu président du Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CLPMEM) d'Arcachon, et succède ainsi à Alain Jerez. Jacky Darnis, et Serge Larzabal ont été réélus, respectivement en tant que président du CLPMEM de Bordeaux, et président du CLPMEM de Bayonne.

Les élections du CRPMEM Aquitaine ont eu lieu le 26 mai : Francis Favroul succède à Philippe Fautous au poste de président.

Des discussions sont en cours au niveau national pour réformer l'organisation professionnelle des pêches.

Les pêcheries d'estuaire et du bassin d'Arcachon: inquiétudes sur la pêche à l'anguille.

La Commission Européenne a fait part de l'admissibilité de la proposition française de plan de gestion anguille (PGA). A cette première étape administrative, désormais franchie, succède l'examen scientifique par le CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer), qui doit rendre un avis sur la proposition française avant la fin du mois de juin.

L'exportation hors union Européenne de civelles françaises a été autorisée par le Comité de gestion CITES. Le quota CITES français est de 28,3 tonnes de civelles, sous réserve d'acceptation du PGA par la Commission Européenne.

Les mesures du PGA, s'il est accepté, devront être appliquées au 1^{er} Juillet 2009. Si le plan n'est pas accepté, une réduction de l'effort de pêche de 50% ou une diminution des captures de 50% par rapport à la période 2004-2006, devra être appliquée. Dans l'attente de la réponse de la Commission Européenne, les professionnels aquitains ciblant l'anguille adulte et la civelle ne savent toujours pas dans quelles conditions ils pourront pratiquer leur activité après le 1^{er} juillet 2009.

Les Aires Marines Protégées (AMP) en Aquitaine :

Beaucoup de discussions sur les AMP ont eu lieu durant ce premier semestre.

La transmission de deux sites Natura 2000 à la Commission Européenne le 24 avril 2009 porte à cinq le nombre de sites aquitains déjà transmis. A ce jour, 9 sites sont prévus en Aquitaine, dont 5 au titre de la Directive Oiseaux (DO), et 4 au titre de la Directive Habitat (DH).

En parallèle, la mission d'étude du Parc Naturel Marin (PNM) de Gironde, dont la création a été arrêtée par décret le 20 juin 2008, a été lancée. Un chef de mission ainsi que deux chargés de mission ont été recrutés par l'Agence des Aires Marines Protégées pour encadrer et animer la mission de création de ce PNM.

Sur le bassin d'Arcachon, qui est pour l'instant en Natura 2000, il est question de créer un PNM. Les discussions sont encore en cours entre les diverses instances politiques locales.

Les professionnels, qui souhaitent être partie prenante de la création et de la gestion de ces AMP, se montrent inquiets quant aux impacts qu'elles pourraient avoir sur leurs activités.

Le point par quartier maritime :

Arcachon :

➤ La flottille :

Au 27/05/09, la flottille de pêche d'Arcachon compte 117 navires. On compte également 163 navires exerçant une activité de conchyliculture mixte petite pêche (CMPP).

Les données DRAM au 1^{er} semestre 2008 n'étant pas disponibles, il n'est pas possible de comparer la flottille des premiers semestres 2008 et 2009. Cependant, depuis le 1/01/09, la flottille arcachonnaise a perdu 3 vedettes intra-bassin, et 3 vedettes intra-bassin sont entrées.

La flottille arcachonnaise est segmentée comme suit :

Chalutier	8
Fileyeur	13
Vedette intra-bassin	89
Vedette océan	7

(Données DRAM, CLPMEM AC, CRPMEM Aquitaine au 27/05/09)

➤ Les ventes en criée

La production mise en vente en criée d'Arcachon entre le 1er janvier et le 3 juin 2009 s'élève à **887 tonnes** pour un chiffre d'affaires de **5,23 millions d'euros** et un prix moyen de **5,90€/kg**.

Le tonnage est donc en recul de 7% par rapport à l'an passé, et pour la seconde année consécutive il est en dessous de la barre des 1 000 tonnes, ce qui n'avait pas été observé depuis au moins 8 ans (Cf. graphique ci-dessous.).

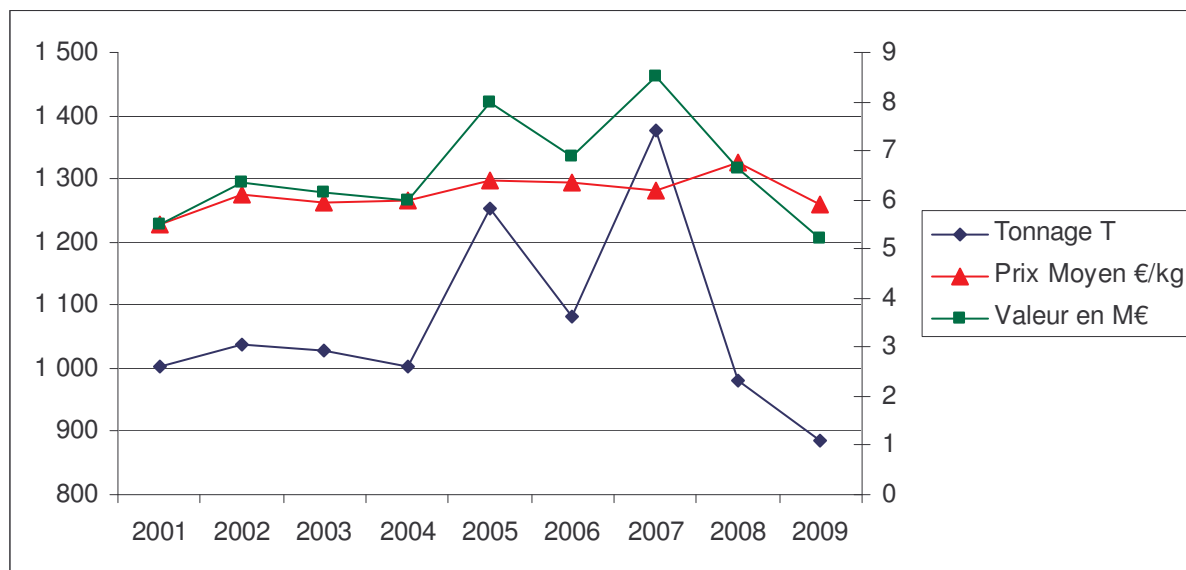


Figure 1: productions mises en vente à la criée d'Arcachon entre le 1er janvier et le 31 mai, sauf 2005 jusqu'au 22 juin. (sources: données criée d'Arcachon sauf données 2004 ARCACOOP OP).

Cette baisse de tonnage s'explique surtout par les sorties de flotte qui ont eu lieu en 2008 : Arcachon a perdu un tiers de sa flotte chalutière, ainsi qu'un fileyeur et une vedette intra-bassin.

La sole commune, espèce phare d'Arcachon, reste la première espèce en volume et en valeur, malgré une baisse d'apport de 33% par rapport au premier semestre 2008. Les difficultés de mise en marché constatées sur l'ensemble des produits se sont également ressenties sur la sole : son prix moyen a chuté d'1€/kg par rapport à l'an passé.

L'ensemble des céphalopodes (seiches et calmars) vendus sous la criée est assez stable en volume, avec cependant davantage de calmar cette année. Cependant, le prix moyen ayant diminué, le chiffre d'affaires relatif aux céphalopodes reste stable.

Ces baisses de prix se sont accompagnées de retraits sur des espèces comme le merlu ou encore la grande vive...

01/01/09 au 31/05/09	Tonnage T		Valeur k€		Prix moyen	
SOLE	205	--	2191	--	10,71	-
SEICHE	140	stable	404	stable	2,89	stable
BAR	82	-	588	-	7,16	stable
CALMAR	39	+	235	stable	6,08	--

Les professionnels d'Arcachon pratiquant la pêche à la moule dans le bassin sont inquiets. En effet, malgré la sectorisation établie en 2008, la pêche est aujourd'hui fermée sur l'ensemble du bassin depuis le 28 mai après des fermetures et ouvertures successives. Il s'agit de fermetures pour raison sanitaire, suite à des tests « souris » positifs.

Les clients ne pouvant s'adapter aux fermetures et ouvertures successives de ce début de saison, les pêcheurs de moule ont perdu leur marché cette année.

Les dossiers d'indemnisation pour perte d'exploitation déposés en 2008 n'ont donné lieu à aucune aide financière à ce jour.

Les moules du Bassin vont bientôt être draguées dans le cadre d'un programme de nettoyage : en effet, les arrêts prolongés d'exploitation ont permis le développement excessif de cette espèce. Le nettoyage permettra de freiner leur prolifération et de diminuer ainsi la compétition entre coquillages dans le Bassin. Les professionnels seront associés à ce programme.

Bayonne :

➤ La flottille :

Au 27/05/09, 172 navires composent la flottille de pêche du quartier de Bayonne.

Bolincheur	7
Chalutier	27
Couralin	50
Fileyeur	65
Thonnier canneur sénégalais	4
Vedette océan	1
Ligneur	17

(Données DRAM, CLPMEM BA, CRPMEM Aquitaine au 27/05/09)

➤ Les ventes en criée de Saint-Jean de Luz / Ciboure

Au premier semestre 2009, le tonnage vendu sous cette criée s'élève à **2 416 tonnes**, pour un montant de **3,7 millions d'euros**, et un prix moyen de **1,55€/kg**. Les volumes ont donc augmenté de 5% par rapport au premier semestre 2008. Cependant, une chute du prix moyen de 7% a entraîné une perte de chiffre d'affaires de 3%.

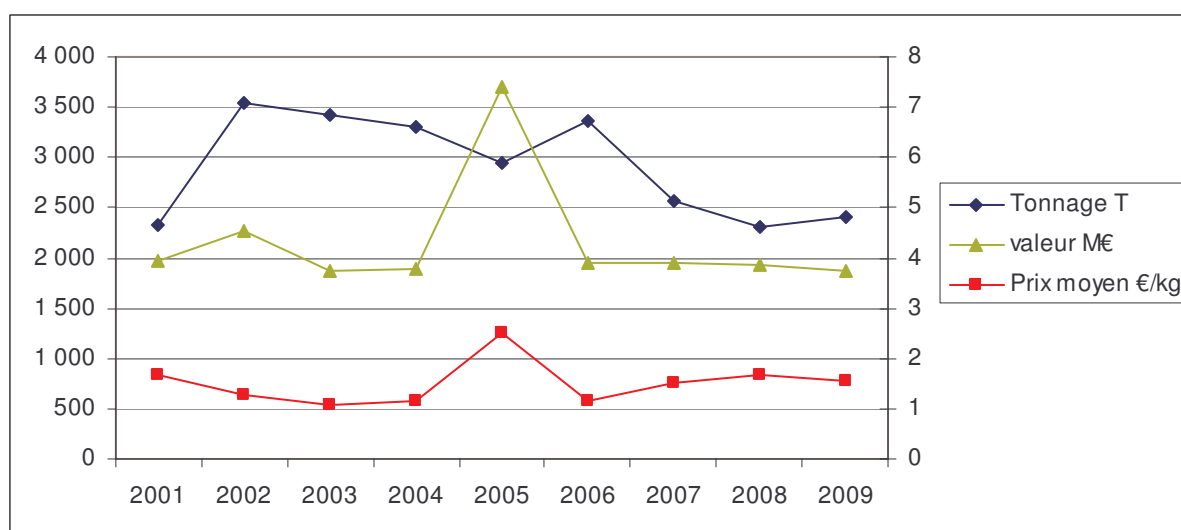


Figure 2: productions mises en vente à la criée de Saint Jean de Luz / Ciboure entre le 1er janvier et le 31 mai, sauf 2005 jusqu'au 22 juin. (sources: association de gestion de la criée de Saint Jean de Luz / Ciboure).

La première espèce en volume est le maquereau, avec une augmentation conséquente du tonnage débarqué et du chiffre d'affaires dégagé. Cependant, le prix de vente moyen reste relativement stable par rapport au 1er semestre 2008, mais il reste faible comparé aux années antérieures (moyenne de 0,47€/kg sur les 1ers semestres 2005 à 2008). Cela s'explique par l'importante saison de maquereau effectuée par les espagnols cette année.

Le merlu, seconde espèce en valeur, et troisième en volume, a vu son prix diminuer, en particulier le merlu de ligne. Certains pêcheurs parlent de changer d'activité, estimant que la pêche du merlu de ligne n'est plus suffisamment rémunératrice. Cependant, les volumes de merlu débarqués en ce début d'année sont en nette hausse par rapport à 2008.

La pêche à l'anchois est toujours fermée, et des négociations franco-espagnoles ont eu lieu en ce début d'année. Celles-ci ont abouti à fixer un TAC « minimum vital » de 7000 tonnes, dans l'hypothèse où la pêcherie ré-ouvrirait. Cependant, compte tenu de la répartition du quota national, les bateaux aquitains ciblant l'anchois (9 bolincheurs et 4 chalutiers), dépendant de l'OP Capsud, ne

pourraient prétendre qu'à 60 tonnes de captures, ce qui ne permettrait pas une exploitation rentable de ces navires.

01/01/2009 au 25/05/2009	Tonnage T		Valeur k€		Prix moyen	
MAQUEREAU	1395	++++	431	+++	0,31	stable
SARDINE	237	+++	127	++	0,54	--
CHINCHARD	122	stable	112	-	0,91	-
MERLU	119	++	536	+	4,51	-
SOLE	65	stable	659	-	10,06	-
BAR	57	stable	321	-	5,67	-
MAQUEREAU ESPAGNOL	32	---	18	---	0,56	+++
ANCHOIS	0		0		0,00	

A noter cette année, des débarquements de maigre exceptionnels (82t). Cette espèce est la 5ème en volume, et la 3ème en valeur ce semestre.

Bordeaux :

➤ La flottille :

Au 27/05/09, le quartier maritime de Bordeaux compte 53 bateaux.

Estuarien	49
Vedette océan	2
Inactif	2

(Données DRAM, CLPMEM BX, CRPMEM Aquitaine au 27/05/09)

➤ **Grande Alose de Gironde:**

Le moratoire sur la pêche à la grande Alose en 2008 a été reconduit pour 2009, sur décision du COGEPOMI Garonne le 06 février 2009.

L'an passé, les pêcheurs professionnels d'alose avaient reçu une aide financière. Une enveloppe de 40 385 € avait été dégagée pour les pêcheurs maritimes concernés. Parmi les dix maritimes ayant déposé un dossier en 2008, neuf sont encore en activité en 2009. Le préjudice global subi par ces pêcheurs cette année est ainsi estimé à 49 273,30€. Cette année, une aide 4 fois moins importante vient d'être allouée aux pêcheurs par le SGAR, mais ne permettra pas de couvrir le préjudice subi. Cependant, les organisations professionnelles ont sollicité le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à ce sujet, et attendent une réponse prochainement concernant la possibilité d'obtenir une enveloppe financière complémentaire.

La grande alose, produit d'appel pour beaucoup d'entre eux, étant fermée, les ventes d'autres espèces comme la lamproie ont été difficiles.

Les pêcheurs de l'estuaire de la Gironde ont donc passé un premier semestre difficile, et l'inquiétude est grande quant à la poursuite de leur activité.